

Assemblée Générale de l'Association des Vignerons de Beauregard

24 janvier 2014

Compte-rendu

Marraines et Parrains présents : 122

Représentés : 88 soit un total de 210 P. ou R. sur 272 Membres = 77 % des Membres

Le quorum étant largement atteint, P. Zacharie déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Rapport moral

Pierre Zacharie - Président de l'Association -

L'Ingénieur en chef des Monuments Historiques souhaite la réintroduction de la vigne sur le site historique de St Genis Laval.

Ce projet intéresse ; une Association est créée. La Mairie met le terrain à disposition. Une convention est élaborée ainsi que des statuts. Il s'en suit une demande de plantation, chez France-Agrimer, laquelle sera acceptée. Dépôt du numéro Siret.

L'association des Vignerons de Beauregard est officialisée le **16 mars 2013**.

Vient alors l'appel à parrainage qui connaît un franc succès.

Le travail sur le terrain peut commencer : labour, fumures organiques, plantation le 16 mai 2013, palissage. Beaucoup de Bénévoles motivés pour tout cela. Les Saint-Genois sont heureux de ce vaste projet source de convivialité et d'harmonie.

Vote : Unanimité

Rapport d'activité

Frédéric Thiollier - Vice-président -

Frédéric retrace les activités de l'association avec la projection, et les commentaires, de 90 photos qui ont permis de visualiser l'important travail effectué sur les 2 terrasses du vignoble.

Premier labour en automne 2012, épandage de fumier en avril 2013, le 16 mai 2013 plantation, palissage. Nos vignes sont belles et vigoureuses sur ce terrain issu de moraines glacières.

Vote : Unanimité

Rapport financier :

Pierre Pinaud - Trésorier -

Recettes/Dépenses 2013 (mars à octobre) : Excédent des recettes = 5578,01 €

Bilan au 31 octobre 2013 : Actif = 21737,87 € Passif = 21737,87 € (dont l'excédent de recettes)

Budget prévisionnel 2013-2014 (12 mois) : Charges = 3880 € Ressources = 3880 € (cotisations)

Vote : Unanimité

Cotisations annuelles

F. Thiollier

La cotisation pour 2014 est de 10 €/6ceps, 20€/12ceps, 30€/18ceps.

Paiement par chèque, de préférence, sous enveloppe, dans notre boîte aux lettres à la Mairie.

A priori la cotisation pour 2015 sera la même que cette année 2014.

Vote : Unanimité

Nom de nos vins

Emmanuelle Joly - Patrimoine Saint Genois -

Notre vigne n'est pas classée, ni en AOP, ni en IGP. Nos vins seront donc classés dans la catégorie des Vins de France. Nous pouvons cependant leur donner un nom qui ne soit, ni un lieu géographique, ni un lieu-dit. Le C.A. propose donc « les terrasses du nymphée ». Nymphée est un sanctuaire, dédié aux Nymphes, qui à l'époque Romaine était une grotte abritant une source. Plus tard cela devient un bassin accueillant une source sacrée. Les jardins, le nymphée, le domaine de Beauregard sont en partie « Monument Historique ». Notre nymphée a été construit dans la période de la « Renaissance ».

Accord : par applaudissements

Choix de l'étiquette pour nos bouteilles

Abel Murlon - Secrétariat -

L'étiquette doit répondre à de multiples obligations réglementaires :

Libellé : Vin de France - Terrasses du nymphée -

Dimensions : 113 mm x 96,5 mm. Au dos de la bouteille une petite étiquette indiquera : millésime, contenance, pictogrammes, ...

Candidature au dessin de l'étiquette :

Faire acte de candidature par écrit, aux Vignerons de Beauregard 106 avenue Clémenceau SGL.

Délai d'inscription maxi : 30 mai 2014

Exécution des dessins : présentation dans un format double (226 mm x 193 mm) qui sera réduit à la taille de l'étiquette. Remise des dessins pour le 30 septembre 2014. Maxi 3 dessins par artiste.

Composition du jury : 2 Membres du C.A., 2 Membres de l'Association du patrimoine de SGL, 1 Membre de droit de la Mairie, 2 Parrains tirés au sort lors de L'A.G. : Mr Gérard Murgues et Mr Roger Peugot.

Délibération du Jury sur le choix de l'étiquette fin 2014. Résultats prononcés à l'A.G 2015.

Médaille d'or = étiquette retenue, médaille d'argent et bronze pour changement éventuel ultérieur. A la première vendange, le certificat de parrainage aura cette même image.

Renouvellement des Membres du C.A.

Comme il est inscrit dans les statuts : 1/3 des Membres est renouvelable en 2014 = 5 Personnes.

Sortants : J. Blanc, F. Thiollier, Ch. Darne, J. Noyer, M. Lacaille-Desse

Les 5 Personnes sortantes souhaitent se représenter.

Deux Personnes ont fait une demande écrite pour compléter le C.A.: Mme A. Keller, Mr P. Mongoin

Vote : les 5 + 2 Personnes sont Réélues ou Elues à l'Unanimité

Questions diverses/réponses

- Pour 2014, il n'y aura pas d'autres « entrées » de Parrains dans l'Association.
- En mars il y aura la taille de la vigne. Mr Régis Descotes sera formateur !
- Ensuite, terminer le palissage, crochets, désherbage, ligaturage, sulfatage, ...

Mr Pierre Zacharie déclare l'A.G. close et propose à chacun d'aller profiter de l'excellent buffet préparé par Mme et Mr F. Thiollier.

Le 01 février 2014
Pierre Zacharie, Président